

Le 9 octobre, pour la dignité et les droits des personnes étrangères

Mobilisons-nous !

Rendons les préfectures accessibles à toutes et tous !



Nos associations, syndicats et collectifs appellent à des rassemblements

MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

A 10h devant le tribunal administratif de Montreuil
A 15h devant les Préfectures de Bobigny, Créteil et Nanterre
(plus d'information au dos de ce flyer)



La plupart des préfectures d'Île-de-France ont dématérialisé leurs services : pour déposer ou renouveler une demande de carte de séjour, les personnes étrangères ont désormais l'obligation de prendre rendez-vous par internet.

Hélas, cette évolution a de lourdes conséquences pour les personnes concernées, cette prise de rendez-vous se révélant bien souvent impossible !

Cantonement et précarisation discrète des personnes étrangères

Pour les personnes étrangères, souvent déjà précarisées avec notamment des difficultés d'accès à l'outil informatique, il faut maintenant passer des mois, voire plus d'un an derrière un ordinateur pour espérer obtenir ce simple rendez-vous et voir enfin sa situation administrative être régularisée. Aux longues files d'attente devant les Préfectures que nous déplorions auparavant, se substituent des files invisibles, dématérialisées.

Ce sont des dizaines de milliers de personnes dans la région qui se voient bloquées dans leur accès aux droits. Nombre d'entre elles, déjà détentrices d'une carte de séjour, n'arrivent même pas à faire renouveler leur carte à temps du fait de l'absence de rendez-vous disponibles, ce qui peut entraîner la perte de leur emploi et de leurs droits sociaux.

Nous demandons un accès EFFECTIF et GRATUIT aux services préfectoraux conformément à la LOI

Cette politique limitative engendre le développement des circuits parallèles de revente de rendez-vous, particulièrement coûteux pour les ressortissants étrangers. Résultat : c'est un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits des personnes migrantes qui se battent déjà au quotidien afin de trouver leur place en France. C'est également empêcher ou retirer un droit au séjour à des milliers de personnes qui devraient pouvoir en bénéficier.

Un service public quel qu'il soit, ne peut être réduit à des outils uniquement dématérialisés. L'accueil physique effectif doit être garanti et la dématérialisation ne devrait être qu'une option. Surtout, les moyens doivent être garantis afin de permettre à chacun d'accéder à ses droits.

REJOIGNEZ-NOUS LE 9 OCTOBRE !

Pour cette journée d'action, une coordination pour organiser les rassemblements s'organise dans chaque département. Si vous souhaitez participer à l'organisation ou simplement soutenir la mobilisation dans votre département, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : mobilisation-rdv-idf@tutanota.com

Premiers signataires : Secours Catholique Île de France, Cimade Île de France, Ligue des Droits de l'Homme Île de France, Gisti, Syndicat des avocats de France (SAF), Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Les amoureux au ban public, Act up Paris, Comegas, Dom'asile // Dans le 92 : Secours Catholique, RESF 92, Secours Populaire, Espaces, SNL, Mission Ouvrière, JOC, ACO, Les Petits Frères des Pauvres, CCFD Terre Solidaire, ASSOL, OPML, Entraide Protestante, Habitat et Humanisme, Karibu, ATD Quart Monde, Carton Plein, Entraide Protestante d'Asnières Bois-Colombes // Dans le 93 : Le Collectif du Livre Noir 93 et ses composantes (Auber sans la Peur, ASTI, Collectif des Sans Papiers de Livry-Gargan - La Cimade, Ligue des droits de l'Homme, MRAP, RESF, Secours Catholique, UD 93 Solidaires, UD 93 CGT). Le SAF 93, Le Syndicat Sud du Conseil Départemental 93, // Dans le 94 : Secours Catholique, Solidaires 94, FSU94, MRAP 94, collectif des travailleurs sans-papier de Vitry, Catred, collectif Romeurope 94, CGT Educ'action 94, CIVCR (Collectif Ivry en de Vigilance contre le racisme), LDH 94, Assouevam, Créteil Solidarité